

Informations sur le projet

Le projet a tout d'abord été présenté à la mairie principalement concernée par la zone à l'étude à savoir Thoigné. Cette mairie a délibéré favorablement au projet fin 2014. ABO wind a ensuite rencontré courant 2015 les propriétaires et exploitants agricoles des parcelles situées dans la zone d'étude ainsi que les autres mairies directement concernées par la zone d'étude.

Suite au montage du mât de mesure, **un panneau d'information** a été implanté au niveau du chemin de Versailles. **Un cahier de liaison est disposé dans les mairies** des Mées, Courgains, René et Thoigné. Il vise à rassembler les documents

sur le projet et permet à chacun d'écrire ses questions ou remarques auxquelles ABO Wind pourra répondre.

Le prochain bulletin d'information est prévu à l'automne prochain lorsque nous aurons recensé les résultats des études.

Panneau d'information sur site au bord du chemin menant au mât de mesure.



L'énergie éolienne

Une éolienne est un dispositif qui permet de convertir l'énergie cinétique du vent en énergie mécanique. Cette énergie est ensuite transformée en électricité. La France possède le deuxième gisement éolien européen après la Grande-Bretagne. Un développement important de l'énergie éolienne en France est indispensable pour répondre aux objectifs fixés par la Directive Européenne sur les Energies Renouvelables.

Si les objectifs de production d'énergies renouvelables à l'horizon 2020 sont centralisés, la mise en place des moyens de production est largement déléguée au niveau local, avec une **forte implication des collectivités locales** à la fois pour promouvoir les nouvelles technologies et pour montrer l'exemple.

Fin 2015, **10.308 MW** de puissance éolienne sont installés en France, répartis dans 1.390 parcs éoliens.

A l'horizon 2020, l'objectif national est d'installer 25.000 MW de puissance éolienne, dont 19.000 MW à terre et 6.000 MW en mer.

Qui est ABO Wind ?

Avec trois agences à Nantes, Orléans et Toulouse (siège social), ABO Wind développe des projets éoliens sur tout le territoire français depuis 2002. Soutenue par un groupe solide et indépendant, la société ABO Wind a développé et mis en service **21 parcs éoliens** en France, soit **267 MW d'électricité propre**. La production issue de ces éoliennes représente l'équivalent de la consommation électrique domestique annuelle de la ville de Bordeaux.

Le métier d'ABO Wind est la **réalisation de parcs éoliens «clés en main»**, c'est-à-dire la conception, la construction et l'exploitation, allant jusqu'au démantèlement en fin de vie du parc éolien, qui est encadré par la loi et provisionné dès sa construction.

Parce que l'éolien est une énergie de territoire, ABO Wind **développe main dans la main** ses projets éoliens avec les acteurs locaux. De la même façon, ABO Wind met tout en œuvre pour qu'une fois en fonctionnement les retombées économiques des parcs éoliens restent au niveau local. Début 2015, ABO Wind a mis en service en Loire Atlantique son sixième parc éolien où 80% des investisseurs sont des particuliers via sa filiale ABO Invest.

Son implication pour l'actionnariat local est le gage d'un réel **développement durable**.

www.abo-wind.fr

Bulletin d'information Projet éolien de Nord Sarthe 2

ABO WIND
l'éolien citoyen

Mars 2016

Historique du projet éolien

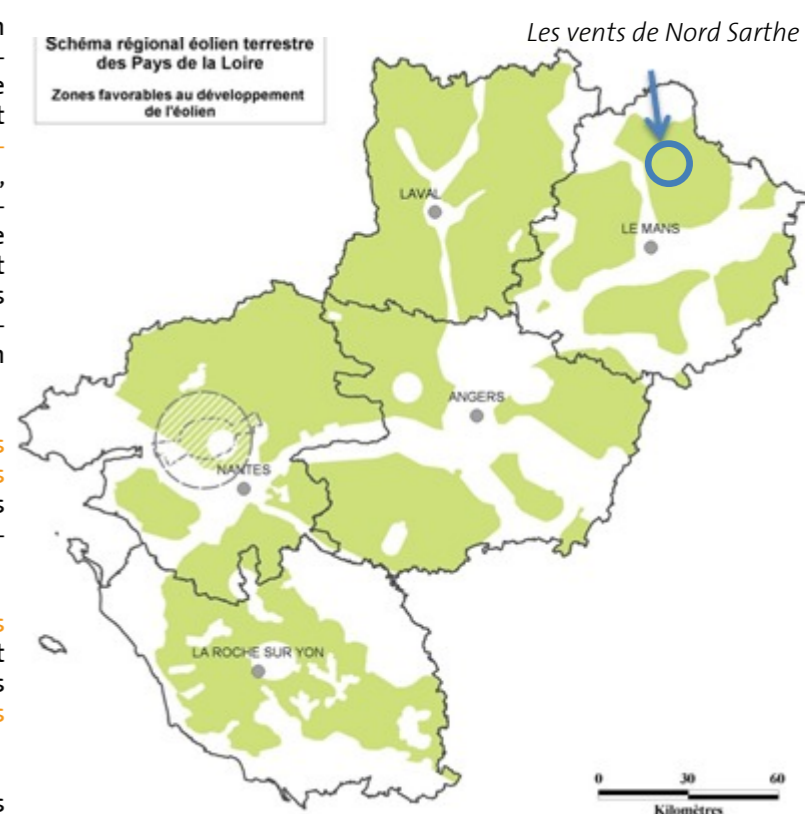
L'énergie éolienne est l'une des énergies renouvelables les plus matures. Une **éolienne de 2 MW** peut produire plus de 4 millions de kWh/an. Cela permet de couvrir les besoins en électricité de **2.000 personnes** (chauffage compris) et d'éviter l'émission de 1.300 tonnes de CO₂ par an. La France possède le deuxième gisement éolien d'Europe, après la Grande-Bretagne. **Depuis 2006, les élus des Communautés de Communes du Nord de la Sarthe réfléchissent au développement de l'éolien** sur leurs propres territoires. Dès 2008, KDE energy a alors travaillé au développement éolien sur 2 secteurs. Le premier portait sur les communes de Thoigné sous Contensor, René, Courgains, Les Mées et Thoigné. Le second secteur étudié était situé sur les communes de Louvigny, Rouessé-Fontaine, Grandchamp et Ancinnes. Pour des raisons paysagères, KDE Energy a délaissé le second secteur pour se concentrer sur le premier.

En janvier 2013, la Région Pays de la Loire a adopté son Schéma Régional Eolien (SRE). Considérant que l'énergie éolienne est un atout pour les Pays de la Loire, ce schéma affiche une ambition forte de développement de cette filière. En visant un **objectif régional de puissance éolienne terrestre de 1.750 MW** à l'horizon 2020, il suppose la réalisation de près de 1.150 MW soit environ 550 éoliennes supplémentaires d'ici cette date pour compléter les 600 MW déjà installés fin 2015. Cet objectif doit se réaliser à l'intérieur de zones favorables à l'énergie éolienne. Les communes de René, Thoigné, Courgains et Les Mées en font partie.

Fin 2014, KDE Energy dépose une demande de permis de construire pour un premier projet nommé **les Vents de Nord Sarthe**. Ce projet est composé de 5 éoliennes réparties sur les communes de René et Thoigné-sous-Contensor.

En 2015, ABO Wind récupère les droits du projet des **Vents de Nord Sarthe** et poursuit le projet initialement prévu par KDE sur les communes de René, Thoigné, Les Mées et Courgains. **Ce second projet porte le nom des Vents de Nord Sarthe 2.**

Suite aux rencontres avec les différents propriétaires exploitants et les 4 mairies courant 2015, ABO Wind a démarré début 2016 les études de faisabilité pour le parc éolien des Vents de Nord Sarthe 2.



La zone à l'étude

La zone potentielle d'implantation des éoliennes se présente sur un plateau entre 100 et 131 m de haut. Elle permet d'envisager l'installation d'éoliennes à **500 m des premières habitations**, comme l'impose la Loi Grenelle 2. Le poste source de Mamers permet l'évacuation du courant sur le réseau public électrique national. Le raccordement sera géré par ErDF et placé en souterrain le long des routes.

Le site est desservi par plusieurs départementales et dispose d'un réseau de voies communales permettant de limiter la création de nouveaux chemins pour la desserte des éoliennes



Site de la zone étudiée

Responsable du projet :
Quentin Chiron
Tél. : +33 (0)2 51 72 63 77
chiron@abo-wind

Responsable de la communication :
Cristina Robin
Tél. : +33 (0)5 34 31 13 43
robin@abo-wind.fr

ABO WIND
l'éolien citoyen

Imprimé sur du papier 100% recyclé

La mesure de vent

L'installation d'un mât de mesure de vent est nécessaire à tout projet éolien. C'est pourquoi KDE Energy a installé un mât de mesure fin 2010. Toutefois, les caractéristiques techniques des éoliennes évoluent d'année en année et l'étude acoustique qui va être entreprise nécessite une donnée vent en altitude en parallèle. ABO Wind a donc décidé d'installer un nouveau mât de mesure près du point haut de la zone et d'une hauteur de 103 m (soit 20 m de plus que l'ancien mât). Cela permettra également d'**obtenir une donnée affinée**, importante lors du financement du projet.

Les anémomètres et les girouettes disposés sur le mât à différentes hauteurs permettent d'établir un **profil des vitesses et des directions des vents**. En corrélant les données recueillies avec celles mesurées par les stations Météo France des alentours depuis plus de 10 ans, il devient possible de caractériser le vent sur le long terme et sur plusieurs kilomètres à la ronde.

La connaissance des caractéristiques du vent sur le site étudié permettra de **définir le ou les types d'éoliennes** les plus adaptés au site, d'**évaluer quelle distance est à prévoir** entre les éoliennes et enfin, d'estimer précisément la **production électrique du futur parc éolien**.

Mât de mesure et panneau d'information sur un site à l'étude



Études de faisabilité

Depuis novembre 2015, un parc éolien est soumis à une **autorisation administrative unique** regroupant ainsi le permis de construire et une l'autorisation d'exploiter ICPE.

Une **étude d'impact** est jointe au dossier de demande d'autorisation unique et en constitue l'élément le plus important. L'étude d'impact explique comment les préoccupations environnementales, acoustiques, paysagères ont fait évoluer le projet jusqu'au scénario final d'implantation. Les études relatives au projet sont confiées à des bureaux d'études indépendants, spécialisés et reconnus chacun dans leur domaine d'intervention.

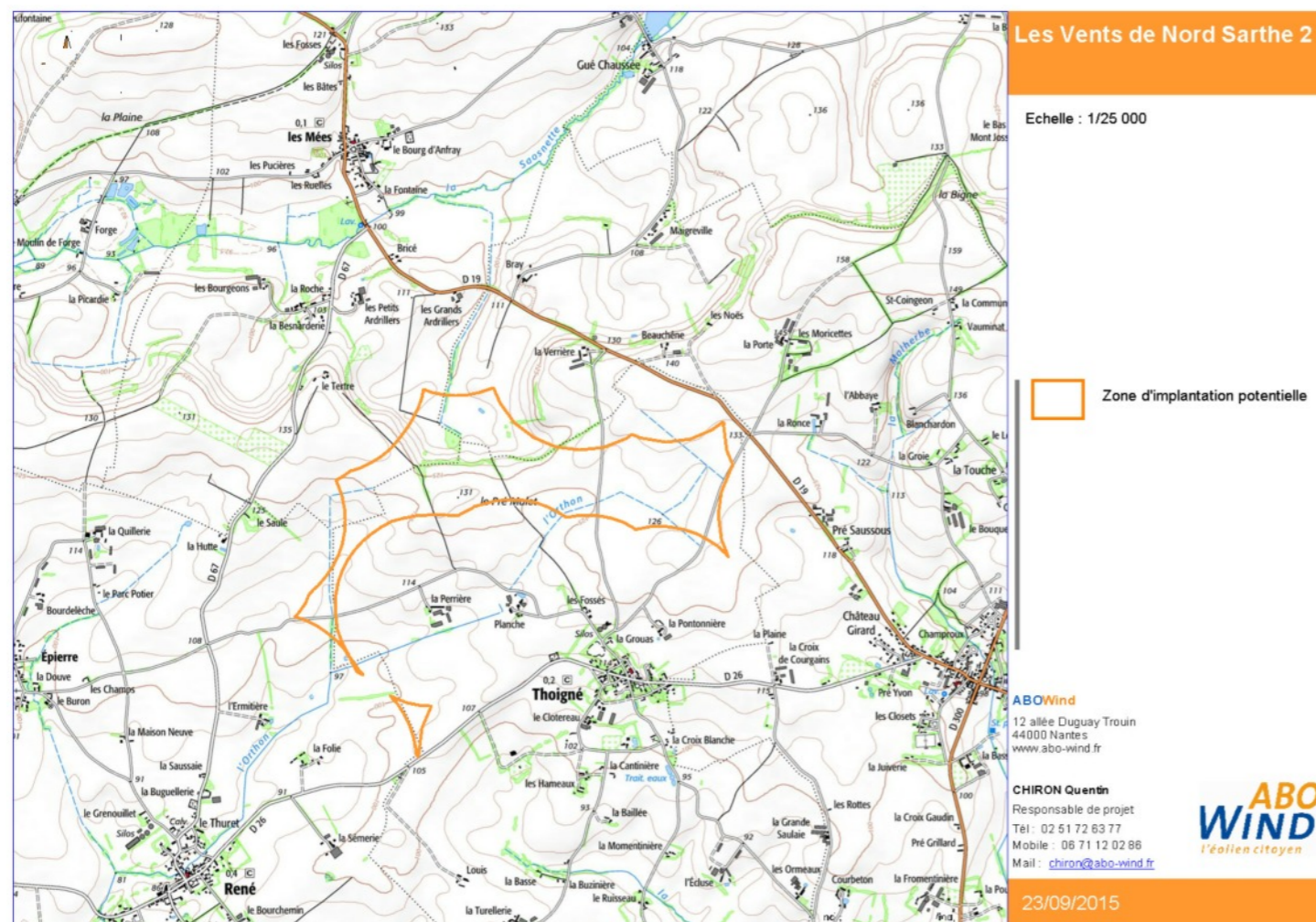
L'ensemble de ces études permettra de définir le meilleur projet pour le territoire et de définir le modèle d'éolienne le plus adapté : hauteur du mât, longueur des pales, puissance unitaire... Ces études se déroulent en différentes phases :

1) **L'état initial** permet de caractériser le territoire et ses spécificités. Le volet « Milieu Naturels » est généralement lancé en premier, car il doit couvrir un cycle entier (une année) afin d'étudier toutes les saisons. L'ensemble des données seront connues fin 2016.

2) A partir de ces informations, ABO Wind élabore avec les bureaux d'étude **plusieurs scénarii d'implantation** des machines sur le site qui sont ensuite analysés par les bureaux d'étude. La synthèse de ces analyses permet ensuite à ABO Wind de sélectionner le meilleur projet.

3) A partir du scénario final, **les effets sont évalués par les bureaux d'études**, qui proposeront les ajustements et les mesures permettant de supprimer, réduire et, si nécessaire, compenser les conséquences du projet sur l'environnement.

Carte de la zone d'étude



Caractéristiques du mât

| | |
|------------------------|--|
| Type de mât | Treillis |
| Système d'ancrage | Haubans avec ancrages plaques |
| Hauteur | 99 m + 4 m paratonnerre |
| Instruments | 4 anémomètres 2 girouettes 1 logger (enregistrement des données) 1 baromètre 1 sonde de température 1 balise moyenne intensité au sommet 1 balise basse intensité à mi-hauteur |
| Alimentation | 3 panneaux photovoltaïques |
| Période de mesure | Prévu 1 an |
| Terrain d'implantation | Parcelles agricoles |
| Haubanage | 3 directions depuis le mât |
| Ancrages | 26 et 58 mètres à l'axe du mât |

Planning des études

| Domaine d'intervention | Société | Lancement |
|------------------------|---------------------|---------------|
| Étude de vent | ABO Wind | Février 2016 |
| Milieus naturels | Airele | Février 2016 |
| Paysage | Marie-Pierre Gosset | Mars 2016 |
| Acoustique | Gantha | Avril 2016 |
| Photomontages | Géophom | Juin 2016 |
| Étude d'impact | Alise Environnement | Octobre 2016 |
| Géomètre | N.C. | Courant 2016 |
| Architecte | N.C. | Décembre 2016 |

Vue du site depuis le mât de mesure

